



Sensibilisation à la sécurité incendie

Prévention et premières réactions

PROGRAMME DE FORMATION · PROPOSITION 3 H 30

Comprendre les risques d'incendie sur le lieu de travail, connaître l'alarme et l'alerte, appliquer les consignes de sécurité et découvrir les moyens de première intervention.

Durée	3 h 30 - à valider	Prix	Sur devis - à confirmer
Prérequis	Aucun prérequis proposé	Effectif	À préciser selon les exercices
Public	Salariés et équipes	Modalités	Présentiel, intra/inter à confirmer
Accessibilité	Adaptations sur demande	Lieu	En entreprise ou site à convenir

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principales causes de départ de feu et les dangers liés aux fumées.
- Reconnaître les dispositifs de sécurité et les consignes propres à l'établissement.
- Déclencher l'alarme et donner l'alerte en transmettant les informations essentielles.
- Identifier les moyens de première intervention et leurs limites d'utilisation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

01 · Comprendre les risques incendie

Causes fréquentes de départ de feu en milieu professionnel ; triangle du feu ; propagation ; classes de feux et principaux dangers.

02 · Prévenir et appliquer les consignes

Situations à risque ; signalisation ; maintien de la disponibilité des issues et équipements de sécurité ; consignes du site et itinéraires de mise en sécurité.

03 · Donner l'alarme et l'alerte

Réagir à la découverte d'un départ de feu ; déclenchement de l'alarme ; informations à transmettre aux secours ; mise en sécurité des personnes et critères de repli.



C3 | Culture SuCCess

PROGRAMME INCENDIE - SUITE

04 - Découvrir les moyens de première intervention

Types d'extincteurs et principes d'utilisation ; choix selon la nature du feu ; règles de sécurité, distances et limites d'intervention ; sensibilisation au rôle du RIA si présent.

05 - Démonstrations et mises en situation

Études de cas adaptées au site ; repérage du signal d'alarme, des issues et du point de rassemblement ; démonstration ou manipulation encadrée selon le matériel et les conditions convenues pour la session.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés courts et illustrés, échanges avec les participants, analyse de situations professionnelles, démonstrations et mises en situation adaptées à l'environnement de travail.

SUIVI ET ÉVALUATION

Présence élargée ; questions de compréhension ; observation des réactions aux situations présentées ; bilan final. Les modalités d'évaluation et les supports sont à préciser avant la session.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les dispositions applicables à la sécurité incendie en entreprise, notamment les articles R.4227-37 à R.4227-41 du Code du travail, encadrent les consignes et certains exercices. L'article R.4227-39 prévoit, dans les établissements concernés, des essais et exercices au moins tous les six mois. Ce texte ne fixe pas une durée nationale unique de formation de 3 h 30.

La sensibilisation de tous les salariés se distingue de la formation approfondie d'équipier de première intervention (EPI). Une formation EPI complète fait l'objet d'un programme et d'une organisation spécifiques.

MODALITÉS ET ACCESSIBILITÉ

La durée de 3 h 30, l'effectif et les moyens pédagogiques constituent une proposition de programme. Le responsable de formation de C3 Paris devra les confirmer en fonction des besoins et des risques du site. En cas de situation de handicap, contacter C3 Paris avant la session pour étudier un aménagement.

C3 PARIS - INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Téléphone : 01 42 50 89 16

Site : c3paris.com

Adresse : 5 rue Chevreul, 75011 Paris